

Évolution et perspectives de la presse vétérinaire

par Pierre ROYER*

La presse professionnelle vétérinaire est pratiquement aussi ancienne que la création des deux premières écoles vétérinaires, c'est-à-dire l'an 1762 pour l'École de Lyon et l'année 1765 pour celle d'Alfort. En effet, dès 1767 à Alfort et en 1797 à Lyon, le corps professoral publie les comptes rendus des cours et des travaux de l'année. Ces deux bulletins deviendront en 1818 et en 1824, respectivement le *Journal de Médecine Vétérinaire et Zootechnique de Lyon* et le *Recueil de Médecine Vétérinaire d'Alfort*.

HISTORIQUE DE LA PRESSE VÉTÉRINAIRE

Notre intention n'est pas de faire une analyse exhaustive de toutes les publications vétérinaires parues depuis plus de deux cents ans, mais seulement d'évoquer les principales d'entre elles, afin de mieux cerner l'évolution dans ce domaine.

Bien que la loi LECHAPPELLIER, en 1834, interdise les associations de citoyens d'une même profession, les vétérinaires praticiens se regroupent à cette époque en sociétés savantes et créent quasi systématiquement un bulletin de liaison. C'est ainsi qu'apparaissent en 1830 les mémoires de la Société de médecine vétérinaire du Calvados et de la Manche, en 1838 le journal des vétérinaires du Midi, en 1839 les Annales de la société vétérinaire du Finistère, en 1841 les mémoires de la Société de médecine vétérinaire du Lot et Garonne, en 1846 le Bulletin de la société vétérinaire de l'Aude, en 1863 l'Union vétérinaire ou Journal des praticiens, créée à Paris par DELOUPY et collaborateurs (1).

A cette période, le *Recueil de Médecine Vétérinaire Pratique* publié par le corps enseignant d'Alfort semble avoir la diffusion la plus importante. Son tirage atteint 1 800 exemplaires. Mais l'École de Toulouse fondée en 1826 ne reste pas en retrait. Dès 1830, les enseignants

* Docteur Vétérinaire. Président du Syndicat National des Vétérinaires Français, 10 place Léon Blum - 75011 Paris.

toulousains apportent leur concours au Journal Pratique de Médecine Vétérinaire, consacré essentiellement à la description de cas cliniques et à des articles sur des questions de pathologie ou de jurisprudence. En outre, en 1876, cinquante ans après sa fondation, l'École de Toulouse crée la Revue vétérinaire.

La fin du dix-neuvième siècle voit l'apparition d'un nombre important de publications vétérinaires, dont nous ne citerons que les principales : la Semaine Vétérinaire (1886), le Bulletin de l'Association Centrale des Vétérinaires (1898), le Bulletin de la Société des Sciences Vétérinaires et de Médecine Comparée de Lyon (1898).

Nous consacrerons une place particulière à la presse syndicale. En 1878, le congrès national des vétérinaires, organisé lors de l'Exposition Universelle de Paris, donne l'occasion d'une première tentative d'une large organisation professionnelle. Le 13 septembre 1878, les Sociétés et associations vétérinaires existantes décident de se regrouper pour prendre le titre de Grand Conseil des Vétérinaires Civils de France. Dès sa création, cette organisation publie un journal, estimant indispensable ce moyen de communication entre ses membres (5).

En 1902 à Paris, le Grand Conseil décide de se transformer en Fédération des Sociétés et Syndicats Vétérinaires, qui maintient un Bulletin trimestriel.

Peu de temps après la fin de la première guerre mondiale, la loi du 12 mars 1920 accorde aux professions libérales le droit de former des syndicats. Après un congrès tenu à Paris, la même année, fut décidée par la profession vétérinaire la création du Syndicat des Vétérinaires de France et des Colonies. Moins de deux années après sa fondation, en 1922, cette structure syndicale décide d'éditer un Bulletin mensuel (7). Cette parution mensuelle se maintiendra jusqu'en 1942, époque au cours de laquelle le Syndicat des Vétérinaires, comme les autres syndicats, fut dissous par le gouvernement sur pression de l'occupant qui craignait l'esprit trop contestataire des organisations syndicales. L'ordonnance du 18 février 1942 mettra en place un Ordre des Vétérinaires dont les membres étaient nommés par le gouvernement (2). De 1942 à 1946, cette structure édite irrégulièrement un Bulletin. La loi du 23 août 1947 avalise l'Ordre. En 1947 et 1948, le Bulletin est commun à l'Ordre et au Syndicat des Vétérinaires. A partir de 1949, cette publication bimensuelle, puis mensuelle, redevient spécifique au Syndicat National des Vétérinaires Français. En 1973, elle prend le titre de "Vétérinaires français" et en 1979, le nom de "Vétérinaires de France" (8). Le 17 mai 1977 est créé un supplément de Vétérinaires français intitulé "La Dépêche Vétérinaire", qui devient hebdomadaire en 1980.

L'Académie Vétérinaire de France a été fondée le 20 juin 1844. Le Professeur Marc CATSARAS, lors de la séance solennelle du 150^e anniversaire de cette compagnie, le 16 juin 1994, en a décrit

l'historique et l'évolution de manière particulièrement précise et détaillée (3). Comme le relate le Secrétaire Général (et ancien président) de cette institution, après avis du Ministre de l'Agriculture et du Préfet de la Seine, le Conseil d'État entendu, le Président de la République Gaston DOUMERGUE décrète le 12 janvier 1928 : "la Société centrale de médecine vétérinaire, établie à Paris, prend le titre d'Académie Vétérinaire de France".

Depuis sa création en 1844, cette éminente association scientifique n'a cessé de publier notes et mémoires concernant les sciences fondamentales et appliquées. Le Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, revue de prestige dans la profession vétérinaire, reprend les communications présentées à chaque séance. Seule la douloureuse période de la grande guerre a interrompu pendant quatre ans sa publication. Actuellement l'Académie édite depuis 1988, en plus des 4 numéros de son Bulletin, un numéro supplémentaire par an, consacré à une séance exceptionnelle.

ÉVOLUTION DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE VÉTÉRINAIRE

Bien que cet exercice soit aléatoire, nous tenterons d'effectuer une classification des publications vétérinaires actuelles, en ayant conscience que certains titres peuvent avoir une orientation polyvalente, et par conséquent être classés dans plusieurs catégories.

Pour notre part, nous retiendrons quatre classes :

- 1^{re}. Les revues vétérinaires à orientation scientifique.
- 2^e. Les revues et journaux d'enseignement post-universitaire.
- 3^e. Les journaux et revues d'actualité et de formation permanente.
- 4^e. Les revues et journaux d'informations professionnelles et confraternelles.

1^{re} - Les revues vétérinaires à orientation scientifique

Dans cette catégorie, nous ferons figurer dans un ordre non hiérarchisé :

- Le Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France.
- La Revue de Médecine Vétérinaire de Lyon et Toulouse.
- Le Recueil de Médecine Vétérinaire d'Alfort.
- Le Bulletin de la Société des Sciences Vétérinaires et de Médecine Comparée de Lyon.
- Les Annales de Recherche Vétérinaire.
- La Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des pays tropicaux.

Depuis des décennies, ces revues contribuent au renom de la profession vétérinaire, en diffusant des articles concernant des travaux originaux, des sujets scientifiques d'actualité sous la plume de membres du corps enseignant, de personnalités scientifiques ou de chercheurs.

2° - Les revues et journaux d'enseignement post-universitaire

Cette catégorie de publications a subi une très forte expansion dans les vingt dernières années. Cette progression est due en particulier au dynamisme de deux organisations vétérinaires : la Conférence Nationale des Vétérinaires Spécialisés en Petits Animaux et la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires. Ces structures professionnelles organisent dans toute la France des réunions de recyclage destinées aux praticiens et l'une et l'autre un congrès annuel particulièrement suivi. Elles publient en outre, au titre de la formation permanente des revues de qualité comportant de nombreuses photos, composées d'articles de praticiens spécialisés ou d'enseignants. Le Bulletin des GTV est bimestriel. Pratique médicale et chirurgicale de l'animal de compagnie, revue de la CNVSPA, est également éditée tous les deux mois. Cette publication a pris la suite de "L'animal de compagnie" dont le titre est apparu en 1968.

A ces publications, sont venues s'ajouter récemment des lettres d'information mensuelles :

"Contacts" pour la SNGTV et la "Lettre de la CNVSPA".

Les praticiens disposent également d'autres sources d'information pour leur formation permanente. Les vétérinaires spécialisés en médecine équine bénéficient de l'excellent niveau scientifique de "Pratique Vétérinaire Equine", revue de recyclage professionnel publiée sous le patronage de l'Association Vétérinaire Equine Française.

Revue d'enseignement post-universitaire, le Point Vétérinaire a été fondé en 1973. Son comité de rédaction comprend à la fois des enseignants, des chercheurs et des praticiens. Les articles sont illustrés par une abondance de photographies en couleur et de tableaux.

Nous ne saurions oublier le Bulletin mensuel de la Société Vétérinaire Pratique de France. Fondée en 1879, cette société publie chaque mois dans son bulletin le compte rendu de ses séances. Elle n'a cessé d'apporter aux praticiens, depuis sa création, des informations précieuses sur l'expérience pratique de certains confrères, sur des essais cliniques de nouveaux produits.

Toutes ces publications bénéficient de nombreuses pages de publicité ou d'un partenariat de la part des laboratoires pharmaceutiques.

3° - Journaux et revues d'actualité et de formation permanente

Nous classerons dans cette catégorie essentiellement trois titres : la Dépêche Vétérinaire, la Semaine Vétérinaire et l'Action Vétérinaire.

La Semaine Vétérinaire réactualisée en 1976 par Philippe DEVISME et Patrick JOIN-LAMBERT a toujours été depuis cette époque une publication hebdomadaire de l'actualité vétérinaire comprenant également des articles techniques.

La Dépêche Vétérinaire, née en 1977, comme simple supplément de quatre pages de la revue syndicale "Vétérinaires de France", a, pour sa part, considérablement évolué en vingt ans. Si cet hebdomadaire professionnel, propriété exclusive du Syndicat National des Vétérinaires Français, comporte toujours des informations syndicales, ses 20 à 38 pages hebdomadaires sont actuellement consacrées à des informations d'actualité ayant un lien avec le domaine vétérinaire, à des comptes rendus de réunion de formation permanente, à des analyses sur l'évolution de certaines maladies ou à la gestion du patrimoine. En outre, un supplément technique sur un sujet déterminé, plus particulièrement destiné aux praticiens, est édité tous les deux mois environ.

L'Action Vétérinaire a également subi une évolution notable. Fondée en 1944 par Marcel GUICHARD, Docteur-vétérinaire, ce journal était à cette époque essentiellement consacré à des articles de défense des intérêts de la profession. Les plus anciens d'entre nous se souviennent probablement de la plume agile mais acide de notre confrère GUICHARD.

L'Action Vétérinaire, sous sa forme actuelle est une revue hebdomadaire qui se compose de trois parties : l'éditorial du rédacteur en chef, des informations d'actualité synthétiques et l'analyse de cas cliniques présentés par des vétérinaires spécialisés. Comme La Semaine Vétérinaire, cette publication édite régulièrement des suppléments ou des numéros spéciaux.

Les trois titres que nous avons évoqués bénéficient d'un large soutien publicitaire. La majorité de leurs recettes provient des encarts publicitaires des laboratoires pharmaceutiques ou des firmes d'aliments pour animaux de compagnie. Mais les abonnements constituent évidemment l'autre partie de leurs ressources.

Ces publications hebdomadaires emploient des journalistes, généralement vétérinaires, à temps plein ou à temps partiel. Cette nouvelle activité embrassée par certains jeunes confrères ou consœurs représente un débouché, certes réduit, mais particulièrement intéressant pour la profession vétérinaire.

Il convient de souligner que la presse exclusivement syndicale a disparu. Vétérinaires de France a arrêté sa publication en 1982. D'autre part, le Praticien Vétérinaire, journal d'opinion bimensuel fondé en 1977 et édité par le Syndicat des Vétérinaires de la Région Parisienne, a également cessé sa parution. Le Syndicat des Vétérinaires de la Région Parisienne (SVRP) édite depuis 1985, chaque trimestre, des fiches d'informations, sous forme de dossiers comportant le sigle V.I.F. (Véto Ile de France), réservées uniquement à ses adhérents.

4° - Les revues et journaux d'informations professionnelles et confraternelles

Dans cette rubrique, nous ferons figurer en premier lieu la revue de l'Ordre des Vétérinaires, publiée chaque trimestre par le Conseil

Supérieur de l'Ordre. Cette revue, en dehors des procès-verbaux de sessions ordinaires, comporte des articles de fond sur des sujets d'actualité et des informations notamment sur les textes législatifs.

Nous mentionnerons également différentes publications plus particulièrement destinées à certaines catégories de vétérinaires :

- La lettre du SNVEL, diffusée en général trois fois par an et réservée aux membres adhérents du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral.
- Vêto Vermeil, bulletin de liaison des vétérinaires retraités, édité par le Syndicat National des Vétérinaires Français.
- Le Bulletin d'information de l'Inspection Technique des Services Vétérinaires et Biologiques des armées.
- Trait d'Union, bulletin bi-annuel du Conseil Régional des Vétérinaires du Nord de la France.
- Clientèle, revue destinée aux praticiens libéraux dont le tirage est de 10 numéros par an.

Plusieurs titres importants et particulièrement appréciés des vétérinaires ont disparu au cours des dernières décennies. Parmi ceux-ci nous noterons la Bulletin d'informations techniques des Services Vétérinaires, les cahiers de médecine vétérinaire, l'Encyclopédie vétérinaire.

PROSPECTIVE

Toutes les publications vétérinaires diffusées pour leur très grande majorité sous forme d'abonnement, ont globalement trois objectifs prioritaires :

- Diffuser les informations d'actualité concernant le domaine vétérinaire et son environnement.
- Participer à la formation continue et complémentaire du vétérinaire et notamment du praticien.
- Contribuer à la promotion des produits de prescription et à leur connaissance par le biais de la publicité.

Certains regrettent à juste titre que la presse médicale ne soit pas prise en compte par les organismes gérant les fonds pour la formation continue et complémentaire (4). 91 % des professionnels de la santé considèrent en effet que la presse médicale est leur principale source d'information.

A l'heure du développement d'Internet, il est logique de s'interroger sur le devenir de la presse professionnelle vétérinaire. L'avis qui sera émis n'engage évidemment que son auteur. La prospective est un art difficile. Il est plus aisé en effet de se pencher sur le passé que de se projeter dans l'avenir.

Les enseignants-chercheurs et les chercheurs auront à notre avis de plus en plus recours aux nouvelles techniques d'informations pour leurs travaux et leurs publications. Il est probable également que le praticien grâce au perfectionnement de ces techniques pourra bénéficier dans un avenir relativement proche d'une assistance au diagnostic.

Cependant, nous estimons qu'il convient de distinguer "information recherchée" et "information recueillie".

Compte tenu des trois objectifs que nous avons définis pour la presse professionnelle, il nous est permis de penser que celle-ci a encore de beaux jours devant elle parallèlement au développement d'Internet. Cependant, certaines conditions sont nécessaires à cette prospérité. Il est tout d'abord indispensable que la presse vétérinaire soit en phase avec les attentes des lecteurs. L'évolution du contenu de certains hebdomadaires au cours de ces dernières années est le reflet de cette obligatoire adaptation. Des enquêtes périodiques de lectorat doivent être conduites régulièrement afin de mieux cerner les souhaits des vétérinaires aussi bien dans le domaine de l'information que dans celui de la formation permanente. Car, face à un prix d'abonnement même justifié, le lecteur, quel qu'il soit, attend un service. Il convient de ne jamais perdre de vue cette notion.

D'autre part, la presse vétérinaire demandera de plus en plus de professionnalisme, ce qui peut constituer un débouché intéressant pour quelques jeunes confrères.

Les recettes publicitaires constituent un soutien financier important, même capital pour bon nombre de titres. Ce partenariat devrait se poursuivre car, comme nous l'avons déjà souligné, l'efficacité de ce mode de promotion est reconnue par l'ensemble des laboratoires et des firmes ayant une activité dans le domaine vétérinaire. Il est nécessaire que cette presse professionnelle vétérinaire demeure de haute qualité, mais il est indispensable également qu'elle conserve son indépendance et son impartialité.

En outre, en raison des coûts importants d'impression et de diffusion, ainsi que des frais entraînés par une rédaction performante, les responsables des publications devront continuer à faire preuve d'une gestion particulièrement rigoureuse.

CONCLUSION

Depuis plus de deux cents ans, les vétérinaires n'ont cessé de s'intéresser, voire de se passionner pour leur presse professionnelle. Nous supposons que le profond intérêt pour ce moyen indiscutable de connaissance de l'actualité et de formation permanente se maintiendra bien au-delà de l'an 2000.

En 1845, dans le journal de médecine vétérinaire, PRINCE n'écrivait-

il pas déjà : *“Les publications périodiques se sont incontestablement placées de nos jours, au premier rang des moyens qui concourent à l'esprit humain. Par elles, la pensée scientifique trouve un organe toujours prêt à la redire et à la reprendre, et sa facile et rapide diffusion donne vite aux théories et aux faits leur valeur la plus haute en les soumettant à l'indispensable contrôle de l'expérience et de la discussion.... Il n'est pas une des spécialités de la science ou de l'art qui ne doive au journalisme une dette de reconnaissance et entre toutes, peut-être la médecine vétérinaire devrait être citée pour les avantages qu'elle a su tirer de ce puissant levier de l'intelligence...”*

Cent cinquante ans plus tard, de tels propos sont toujours d'actualité.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BAYSSE (S.). - La presse professionnelle vétérinaire en France - Essai d'analyse critique. Thèse Doct. méd. vét. Toulouse 1981. 87 p.
 - [2] BIANCHETTI (V.). - 50 ans de l'Ordre. Revue de l'Ordre des Vétérinaire 2^e trimestre 1997. 66-69.
 - [3] CATSARAS (M.). - Historique de l'Académie Vétérinaire. Séance solennelle du 150^e anniversaire 16 juin 1994.
 - [4] LABLANCHE (P.). - Pourquoi l'écrit n'est-il pas pris en compte ? La Semaine Vétérinaire 1997- 861 - 4.
 - [5] LE BERRE (G.). - Cinquante ans de vie syndicale. Bulletin du SNVF - Plaquette du Cinquantenaire 1971, 9, 21-31.
 - [6] PRINCE (M.). - Avant-propos - Journal de médecine vétérinaire 1845, 1, 3-5.
 - [7] QUENTIN (M.) et DUPONT (A.). - Le Syndicat National des Vétérinaires Français-Vétérinaires de France - 1965. Édition du Bicentenaire 27 - 154-157.
 - [8] ROYER (P.). - Éditorial. Vétérinaires de France. 1979 8/9 1.11.
-